

Les crédits

l'avoine avait diminué et neuf mois auparavant, le gouvernement avait abandonné le système de double prix pour le blé qui rapportait environ 280 millions de dollars. Le député de Saskatoon—Humboldt pourrait peut-être vouloir nous dire ce qu'il pense de la décision concernant l'avoine, étant donné surtout que de nombreux producteurs affirment que nous devrions pouvoir compter sur un organisme quelconque de commercialisation pour les produits comme le colza canola, qu'il s'agisse de la Commission du blé ou d'une structure similaire. Un très fort pourcentage d'agriculteurs estiment que nous avons besoin d'un tel organisme.

Il me semble que l'Accord de libre-échange milite contre l'organisation méthodique du marché dans les Prairies. Mais cette décision concernant l'avoine n'est peut-être le premier indice du démantèlement de la Commission canadienne du blé, car les grandes sociétés céréalières des États-Unis ont dit qu'elles voulaient s'en débarrasser. Le député nous dirait-il ce qu'il pense de cette décision.

Le président suppléant (M. Paproski): Voilà une question importante, j'accorderai donc au député une ou deux minutes pour y répondre. Encore une fois, je rappelle au député de Prince-Albert que s'il ne recule pas d'un autre siège, il n'aura pas la parole la prochaine fois.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, c'était peut-être la première attaque non déguisée contre la Commission canadienne du blé, j'en conviens avec le député. Toutefois, ce n'était pas la première fois que l'on s'en prenait à l'organisation méthodique du marché ou à la gestion de l'offre, qui constitue la structure de base de l'organisation du marché dans notre pays. Le gouvernement vous dira qu'il y a eu des consultations, lesquelles ont révélé qu'un grand nombre d'organisations étaient opposées à l'idée, alors que la base de la communauté agricole était contre tout affaiblissement de la mise en marché méthodique.

Pour le gouvernement, la consultation consiste à parler aux agriculteurs, à les écouter, puis à faire ce qu'il avait l'intention de faire, de toute façon.

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Si, comme moi, vous avez prêté une oreille attentive aux propos qu'ont tenus les députés de l'opposition à la Chambre ce matin, monsieur le Président, vous comprenez pourquoi bien des Canadiens estiment que le Parlement ne sert plus à rien. S'il fallait en croire le chef

de l'opposition et le porte-parole du NPD qui vient de terminer son exposé, l'agriculture au Canada serait sur le point de rendre l'âme.

Il est indubitable que l'agriculture de notre pays éprouve des difficultés. Elle en a toujours éprouvées et en éprouvera toujours. Mais prétendre, comme l'a fait le chef de l'opposition à deux reprises, que nous nous sommes engagés dans la voie de la dépendance en matière agricole—et sauf erreur il entend par là un état de dépendance à l'égard des États-Unis pour ce qui est de la production des denrées alimentaires—c'est dire des âneries.

Jamais je n'ai entendu qui que ce soit dire autant de sottises à la Chambre concernant l'agriculture que le chef de l'opposition ce matin.

J'ai écouté tout ce qu'il a dit avec le plus grand soin. Il n'a pas porté un seul jugement favorable sur ce que nous avons accompli. S'il l'a fait, cela m'a échappé. On aurait pu penser que l'une ou l'autre des nombreuses initiatives que nous avons prises en ce domaine aurait pu trouver grâce à ses yeux. Sinon, il aurait pu avoir la bonté de nous proposer quelques solutions. Il n'en a rien fait.

Dans ces conditions, je suis contraint de consulter le bilan du gouvernement précédent dont le chef de l'opposition faisait partie. Certains d'entre nous se souviennent du début des années 1970 alors que la situation était en grande partie analogue à celle que nous vivons depuis quatre ou cinq ans et que nous avions des excédents de grain mais pas assez de marchés pour les écouler. L'accord international régissant le blé était sur le point d'expirer pour la simple raison que personne ne voulait s'en soucier. Comme beaucoup de conventions internationales, cette entente était facultative. Le Canada s'en est tenu à l'esprit et à la lettre de cette entente plus longtemps que les autres pays. Mais le gouvernement précédent a alors décidé de nous retirer du marché international des céréales, d'où son programme de réduction des emblavures.

Comme vous vous en souvenez, monsieur le Président, la production de blé du Canada au début des années 1970 s'élevait à environ 18 millions de tonnes. Inutile de dire que le programme de réduction nous a placés dans une position difficile sur la scène internationale. Je me rappelle que trois boisseaux d'avoine se vendaient 1 \$, que l'orge se vendait de 35c. à 50c. le boisseau. La situation était très précaire.